

L'attentat de Strasbourg et les manifestations concernent aussi Aignan

« Ces événements nous touchent » (le maire dans ses vœux)



L'attentat de Strasbourg et les manifestations concernent aussi Aignan

Lors de ses vœux aux Aignanais, le 18 janvier, le maire, Philippe Baratault, ne se limite pas à décrire les choses faites ou à faire à Aignan. Il s'indigne que « pendant qu'une partie de nos concitoyens manifestent pour exprimer leurs souffrances, leur sentiments d'injustice sociale, fiscale et salariale, d'autres profitent lâchement de la situation pour semer le chaos ». Il fait par là référence à l'attentat de Strasbourg à la fin de 2018.

Faire des propositions

Il poursuit en constatant que si la région d'Aignan est moins agitée, elle est pourtant concernée. Aussi des moyens d'expression sont-ils mis à la disposition de tous : un cahier de propositions au secrétariat de la mairie, une urne à l'entrée des bureaux. On peut aussi déposer des messages dans la boîte aux lettres et en envoyer via le site Internet de la commune (1).

Critique de la loi NOTRe

Le maire critique l'État pour la manière brutale avec laquelle il a poussé les communes à un mariage de raison, puis à un autre mariage arrangé. Alors qu'à présent, la loi NOTRe ajoute des compétences aux communautés de communes, tout en baissant ses dotations. « La plus inique [des compétences attribuées] étant la prévention des inondations (2), qui (...) n'est pas gérable au niveau communautaire. » De plus, Philippe Baratault prévoit que la Gemapi entraînera à court terme la levée d'une nouvelle taxe.

Il remarque que l'État menait naguère « ces actions de manière brutale et verticale, avec arrogance et mépris ». À présent, par pur opportunisme, « il se rappelle qu'il existe des communes, des élus et des maires qui mettent les mains dans le cambouis ». En outre, les projets de réformes du gouvernement en 2019 ne sont pas porteurs d'espoir ».

Il termine ce volet de son allocution en invitant les Aignanais à s'exprimer, car c'est par les propositions et le dialogue que l'on pourra sortir de la crise.

Réalisations 2018

Le maire énumère les nombreuses réalisations de l'année :

l'embauche d'un éducateur territorial des activités sportives (Fabien Ladet) qui propose des cours de natation aux jeunes,

le succès des activités proposées sur la base de loisirs par Pierre Paillassa (parc acrobatique) et Hugo Fort (paintball),

la fin ds travaux d'accessibilité au stade, au cabinet médical et à la salle des fêtes,

la rénovation de la salle des fêtes (la peinture sera faite quand il fera beau),

le fleurissement par des bénévoles animés par Joëlle Mochel,

la journée citoyenne lancée par Mathieu Barnadas,

À noter spécialement deux bonnes et une mauvaise nouvelle:

la clôture du lotissement : il ne reste que le lot n°13 à vendre,

le transfert de la compétence tourisme de la communauté de communes au PETR (3) et la création d'un office de tourisme du PETR : « je n'imaginai pas une rupture aussi brutale de service et un manque d'équilibre dans le territoire », commente le maire.

Projets 2019

l'accessibilité des bureaux prêtés au département,

l'aménagement de la guinguette du lac et du Club House du tennis-club,

le projet d'aménagement de la place des Arènes,

l'aménagement des espaces verts,

une nouvelle activité : le ping-pong,

une nouvelle journée citoyenne (?).

De la compétence de la communauté de communes :

la rénovation de l'école,

l'aménagement de la rue Saint-Saturnin et de la rue de la Rampe.

Enfin, le maire conclut : « bien qu'imparfaite, la construction européenne reste un formidable espoir (...) je crois à la nécessité d'une Europe forte et unie ».

(1) https://www.aignan.org/contact-mairie-aignan-armagnac_fr.html

(2) Gemapi - Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations. (3) Pôle d'équilibre territorial rural (ancien « Pays »)



Philippe Baratault



Conseillers municipaux



Philippe Baratault



Au milieu de l'assistance